

cultivateurs afin de les aider à se rétablir. Il serait intéressant de savoir si le gouvernement fédéral consentirait à assumer sa part de pertes, si on allait en subir au remboursement. Est-il prêt à prendre ses responsabilités?

La délégation qui est venue voir le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) a reçu un accueil très sympathique. Comme l'honorable représentant de Fraser-Valley (M. Patterson) l'a signalé, leur premier jour ici, ses membres étaient très optimistes. On leur a proposé, sauf erreur, de rester jusqu'au lendemain afin de voir le ministre des Finances (M. Harris). J'ai cru qu'on voulait qu'ils s'abouchent avec un membre du Conseil du Trésor afin de savoir s'il n'y aurait pas moyen de refler l'affaire. Je me demandais comment les choses allaient tourner. Toutefois, les membres de la délégation qui avaient été reçus chez le ministre de l'Agriculture ont constaté, à leur retour le lendemain, qu'on avait reflé l'affaire au gouvernement provincial.

Une voix: On l'avait reflé à rebours.

M. Hahn: Le gouvernement fédéral renvoie l'affaire au gouvernement provincial. C'est un peu difficile à comprendre.

Une voix: Cela ne se comprend guère.

M. Hahn: Mais cela se comprendra à l'approche des prochaines élections.

Une voix: N'êtes-vous pas en train de prononcer un discours politique?

M. Hahn: Mais non! Je tâche d'obtenir l'appui des députés libéraux à ce propos. C'est tout ce que je demande au nom des habitants de la Colombie-Britannique, ma province et celle du député qui a lancé ces interruptions.

Une voix: L'assemblée législative provinciale est en session.

M. Hahn: Je profite de l'occasion pour présenter cette question au ministre de l'Agriculture, voilà tout. Je veux que le ministre nous dise s'il est disposé à accorder l'aide que demandent les producteurs de petits fruits, si le gouvernement de la Colombie-Britannique adoptait la loi habilitante nécessaire. Il se peut que la loi adoptée ne soit pas exactement ce à quoi s'attend le ministre. Si tel était le cas, il pourrait nous dire, quand il prendra la parole, quelle loi il faudrait précisément qu'adopte la Colombie-Britannique, afin qu'elle puisse ensuite se guider là-dessus.

Je dirai, à la suite du représentant de Burnaby-Coquitlam, que ces producteurs ne souhaitent que la possibilité d'emprunter de l'argent. J'ai examiné la loi sur le prêt agricole canadien et la loi sur les prêts destinés

aux améliorations agricoles, afin de déterminer si l'on ne pourrait pas en invoquer les dispositions. Il se peut qu'il faille y apporter des modifications. Il n'est pas impossible que le ministre songe à y apporter des modifications en ce sens. Nous n'avons pas encore pris connaissance des modifications à la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles. En tout cas, le problème est urgent et on n'en peut remettre la solution à demain. Nous ne sommes pas ici dans le domaine des choses qu'on peut laisser traîner pendant quelques années.

S'il n'y a pas de récolte de petits fruits en Colombie-Britannique, ce n'est pas seulement la province qui s'en ressentira: les ménagères de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la partie occidentale du Manitoba auront, elles aussi, à le déplorer. La population de ces diverses régions obtient la plupart de ses petits fruits de cette partie-là du pays. Je sais ce dont je parle pour avoir vendu des articles d'épicerie dans les Prairies. Alors que je vivais à Medicine-Hat, j'y ai vu des petits fruits qui venaient de Mission, en Colombie-Britannique. Qu'on parcoure la Saskatchewan et l'Ouest du Manitoba, et on constatera qu'une bonne partie des fruits qui s'y consomment viennent de cette région-là.

L'urgence du problème saute aux yeux. Le 9 janvier dernier, la *Province* de Vancouver publiait un article intitulé "Les pépiniéristes fructiculteurs demandent de l'aide à la suite des dégâts causés par la gelée". Je n'ai pas le temps de lire tout l'article, mais il y a un ou deux points que j'aimerais signaler. Voici:

"On ne fait que commencer à se rendre compte de l'étendue des dégâts, dit M. R. H. Williams, de Victoria, président de la *Vancouver Island Nurserymen's Association*.

Les seuls producteurs de fraises de la vallée du Fraser ont perdu 16 millions de plants, a-t-il ajouté.

Cette perte constitue à elle seule un désastre. Cela signifie qu'ils ne produiront pas de récolte cette année, même si les plants sont remplacés."

Le ministère de l'Agriculture exploite une ferme expérimentale à Agassiz et sans doute le ministre a-t-il été informé par ses employés à cette ferme, qui sont des plus compétents dans leur domaine, que les plants de la pépinière sont détruits et qu'ils n'ont plus aucun plant qu'ils pourraient fournir à la vallée du Fraser inférieur. Pour obtenir des plants, il faut adopter dès maintenant une loi qui permettra d'apporter une aide quelconque à ces cultivateurs. Il faut que cela se fasse dès maintenant, non pas plus tard cette année, parce que c'est le temps de l'année où les cultivateurs doivent piquer les nouveaux plants. Autrement, ils perdront une autre année entière. L'article poursuit ainsi:

"Ce qui aggrave la situation de ces industries en Colombie-Britannique c'est que leurs concu-